

ne valait que 3 deniers, un mouton 6 sols, un veau 9 sols, de telle sorte que 15 livres pouvaient bien représenter trois mille francs de notre monnaie. Mais après les dévastations causées par les armées ennemies dans bien des provinces de France, la disette se fit sentir jusque dans nos contrées.

L'abbé d'Ainay sut heureusement prévenir les maux qu'engendre la famine. Une sage administration parvint à entretenir dans la baronnie une abondance suffisante pour faire apprécier le grand avantage de vivre alors sous la crosse, car les greniers du pauvre, où, chaque moisson, le seigneur de Chazay recueillait blés et farines, furent largement ouverts aux malheureux.

Dans une de ces expéditions guerrières, qui entraînaient la noblesse de Chazay, le chevalier, Étienne de la Chana, perdit la vie. Son fils Jean, qui lui succède en sa seigneurie du Pin et en ses autres biens, s'empresse de faire hommage à l'abbé de Civins, le 25 avril 1341, pour tous les domaines qu'il reçoit de son père (15).

Mais comme le damoiseau, Jean de la Chana, était encore trop jeune pour prêter serment, c'est son curateur, Guy des Verneys, prieur de Saint-Maurice d'Anthon, qui se reconnaît homme lige de l'abbé, au nom de Jean, pour tous les biens, droits, que le dit damoiseau possède à Chazay et en son mandement. Il s'engage à défendre les droits de l'abbé toutes les fois qu'il en sera requis en toutes choses permises et honnêtes. Témoins : Amédée de Moras, prieur de Lemenc ; Jean de Fontana, prieur d'Arbuissonnas ; Guillaume-Semon de Cuysselle (16).

---

(15) Aubret. *Hist. des Dombes*, vol. 4, p. 270. — *Grand Cart. d'Ainay*, t. I, chart., 48. — Arch. Char., B. 254, n° 63.

(16) *Grand Cart. d'Ainay*, t. I, chart. 148. — Arch. Char., B. 254, n° 63.